CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E151716** **VALABLE JUSQU'AU** **06/01/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/03/2008

Raison sociale : FRANCK BETEILLE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/11/2024

Capital : 8 000

948 CHEMIN FONT DEL SAUZE
34700 LODEVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 503419814RCS

Siret : 503 419 814 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9259008-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 419585970012

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 419585970012

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 67 96 32 44 **Fax :**

Portable : 06 31 11 71 90

Responsabilité légale :
BETEILLE FRANCK PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : frank.beteille@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 572 923 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	4	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2025 16:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.